Comité de Quartier du Coteau

03 février 2016





Ordre du jour

- 1 Tour de table
- 2 Suggestions des habitants pendant le cours de table
- 3 Suggestions des habitants reçues avant la réunion
- 4 Réponses de la municipalité aux suggestions n-1
- 5 Les chantiers rue Gabriel Péri
- 6 La gare IGR Villejuif et le coteau de Cachan
- 7 Point sur la fibre
- 8 Artisans locaux. Une liste d'artisans avec coordonnées et appréciations
- 9 Rencontre avec des habitants de l'immeuble Courbet
- 10 Retour de la descente aux lampions
- 11 Galette des rois....



- 1. Peut-on prévoir un dépôt pour les verres rue de la Citadelle?
- 2. Allée des Hautes de Bruyères. Depuis l'aménagement de la rue du Lunain, elle est plus utilisée. Des gens roulent vite et cela devient dangereux car il y a beaucoup d'enfants. Possible de mettre des dos d'ânes, un sens unique ? Il faut la sécuriser pour les enfants.







- 3. Dangerosité des bordures délimitant les emplacements parking Bd de la vanne qui ne sont pas bien visibles de nuit. Je dois remplacer un pneu. Installer un système réfléchissant la lumière comme rue de la Pléiade ?
- 4. Entre le 176 et 174 bd de la vanne, bruit permanent. On ne l'entend que dans "un couloir d'une dizaine de mètres". Pb de voisinage à résoudre...
- 5. Trottoir bd de la Vanne, au numéro 60 est défoncé depuis 30 ans et mon épouse s'y est cassé le bras il y a un an. Elle n'a exercé aucun recours, pensant que l'information serait suffisante pour y remédier avec une brouette de granulas. Rien n'a été fait depuis!

 Nous habitons Cachan depuis 50 ans.

6. Nous avons été alertés dimanche par un habitant qui s'inquiétait des conséquences du passage d'un poids lourd au 40 rue de la Pléiade.

La municipalité et le T12 sont intervenus à nouveau ce lundi 1^{er} février matin sur le chantier suite à l'effondrement du trottoir ayant pour origine les travaux de construction d'un pavillon.

Les moyens de mise en sécurité ont été pris par la fermeture

de la rue.

Le réseau d'assainissement unitaire situé sous trottoir est fortement endommagé et se déverse dans la fouille de la construction.





7. Passage sentier des Garennes devant le 78 BD de la Vanne. Passage est obstrué depuis très longtemps!

8. Barreaux manquants sur le garde corps face au 56 BD Vanne. Danger déjà signalé à maintes reprises!





Passage Escalier du Rungis :
 les bordures de chaque côté de
 l'escalier doivent être nettoyées.
 Les arbres doivent être élagués
 en limite de propriété par les
 riverains.

Ils cachent le réverbère la nuit D'autres remarques analogues Bd de la Vanne, (sentier des Garennes, sentier Defait).

10. Eclairage de certaines parties de sentier (avec un détecteur de présence ?) sentier des Goischères, sentier des Garennes, haut de l'escalier du Rungis et BD de la Vanne





L'abord de l'école du coteau est assez mal signalée. J'ai à disposition un jeu de photos de la signalisation actuelle et de ce qu'il se fait ailleurs.

Faire un groupe de travail sur ce sujet pour revenir avec des propositions concrètes ?





Point 3 – suggestions nouvelles



Point 4 – Retours de la municipalité (en bleu)

- Nuisance des végétaux : prolifération d'arbres « ailantes » sur le Coteau et dans la ville. Les services limitent la prolifération en abattant ce qui est indésirable.
- Demande que les propriétaires des pavillons coupent les végétaux qui dépassent sur le domaine public. Un courrier a été distribué.
- Enfouissement des câbles lors de la rénovation du bd de la vanne décalé chez un voisin (96 bd Vanne). L'entreprise est revenue.
- Problème de vétusté de canalisation de gaz dans la rue de Rungis. Inquiétudes. GRDF surveille à l'aide d'un véhicule équipé de capteurs à gaz.
- Rond-point Rue du Coteau rue de la Citadelle, pavés encore descellés - Pavés remplacés par du goudron
- Rue des Vignes, pourquoi le téléphone n'a-t-il pas été enfoui en même temps que les autres câbles ? Pas d'enfouissement systématique. Seuls les réseaux électriques de toiture ont été enfouis.

- Sentier Pichot situé entre la rue des Vignes et La Pléiade (hauteur école maternelle). Le sentier est à nouveau accessible.
- Verbalisation avenue Beauséjour quasi systématique, un besoin claire d'information! Une lettre a été distribuée en avril 2015.
- Des jeunes sur le parcours sportif du Bd de la Vanne demandent un point d'eau. En même temps, des habitants se plaignent des entrainements sportifs la nuit accompagnés de nuisances sonores. Réflexion sur un point d'eau mais il faut aussi réduire les incivilités.
- Le Citystade devant les immeubles Courbet serait fermé trop tôt et il n'y a pas de lumière. A suivre
- Souhait d'avoir des informations sur l'interconnexion avec les futures lignes 14 et 15 et toujours des revendications du prolongement du mur antibruit. Réunion avec la SGP à organiser.
- La rénovation de la rue de la Pléiade est contestée par plusieurs habitants qui trouvent cette rue dangereuse pour les voitures qui ne voient pas les chicanes. Les aménagements qui ont été réalisés réduisent bien le danger.

- Dégradation de la situation au jardin panoramique. Suite à l'arrachage des pyracanthas, trous dans les grillages et fréquentations nocturnes. Les voisins en ont ras-le-bol des incivilités ; la police nationale ne se déplace pas. Il est prévu de déplacer les tables de ping pong. La municipalité étudie le renforcement des grillages avec des plantations derrière.
- Impact du creusement des tunnels du Grand Paris sur le coteau ? Une aération dans le jardin panoramique. La méthode constructive par tunnelier est protectrice des terrains au-dessus (a priori).
- Comment se passeront les expropriations en sous-sol ? Les offres se font par la SGP sur la base du nombre de M² impactés.
- Rue Gabriel Péri, des lampadaires sont positionnés sous de grands arbres et semblent inefficaces. Elagage fait.



- Le sentier des Goischères ne possède pas d'éclairage et le sol est en terre battue. Les travaux seront réalisés en 2016.
- Une habitante renouvelle son souhait d'organiser une brocante sur le Coteau. Pas impossible mais il faut présenter un projet.
- Rue des Vignes, des nids de poule non rebouchés. Des trous ont été bouchés... mais de nouveaux commencent à apparaître...
- Croisement rue Faure Beaulieu et Bd de la Vanne est dangereux. Il est réglementé par une priorité à droite. La zone 30 n'est pas marquée. Comment sécuriser mieux ce croisement? Le stop s'impose? La municipalité va étudier la question et nos revenir.
- Pollution lumineuse par des lampadaires trop puissants bd de la Vanne éclairant la nuit jardins et les intérieurs des maisons. Etude en cours pour passer en LED; compétence communautaire. Il faudrait un éclairage plus directionnelle.



- Le chemin qui relie le boulevard de la vanne au boulevard Léon Blum, en forte pente, se dégrade à l'occasion des orages car le sol est raviné par les écoulements. Envisager des petits caniveaux à certains endroits ? C'est à l'étude.
- Aménagement des plots rue de Rungis. La municipalité serait d'accord pour retirer quelques plots tout en en gardant 2 ou 3, notamment pour permettre aux bennes et camion de pompier de tourner sans être gênés par des véhicules stationnés. Une concertation pourrait-elle être menée dans le cadre du comité de quartier?
- > A noter en fin présentation les courriers envoyés :
 - aux habitants sur le stationnement avenue Beauséjour le 10 avril 2015
 - Aux habitants sur l'entretien de la végétation privée sur les espaces publics le 25 janvier 2016)
 - > A l'administration sur le bruit de l'A6. Lettre du Député Maire du 29 décembre 2015)



5 - PROJETS AUTOUR DE LA RUE GABRIEL PERI



Le projet ICADE 50 à 58 rue G Péri





Le projet Akeyris 182-190 rue G Péri





Autre chantier potentiel





L'ex ZAC du Coteau





L'ex ZAC du Coteau





Projet au 250 rue G Péri : seulement les services de la ville ?





Projet au 250 rue G Péri : seulement les services de la ville ?





Projet Cogedim au 268 rue G Péri





Projet Cogedim au 268 rue G Péri





Projet Cogedim au 268 rue G Péri

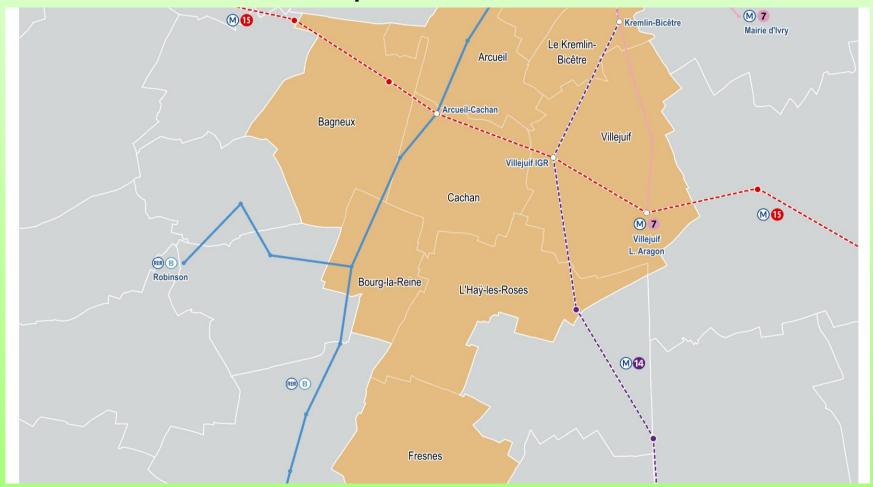




6 - LA GARE IGR VILLEJUIF ET LE COTEAU DE CACHAN



Le CDT « Campus Sciences et Santé »



Le Cluster Villejuif-Evry dont la thématique est dédiée à la santé comporte un projet de CDT « Campus Sciences et Santé » qui capitalisera sur la présence d'un grand pôle hospitalo-universitaire et d'entreprises du secteur (35 000 étudiants et plus de 8 000 chercheurs).



Evacuation des gravas par l'A6

Trois sites de gravas à évacuer :

- 1. Les gravas de la gare Villejuif IGR
- 2. Les gravas du centre de maintenance et de l'entonnement
- 3. Les gravas des tunneliers de la ligne 14



Le tunnel sou l'A6 pour les camions et pour rejoindre la gare





La porte sur l'A6 pour les camions transportant les gravas

En face du projet Icade?





L'ex ZAC du Coteau : un entrepôt !





L'ex ZAC du Coteau

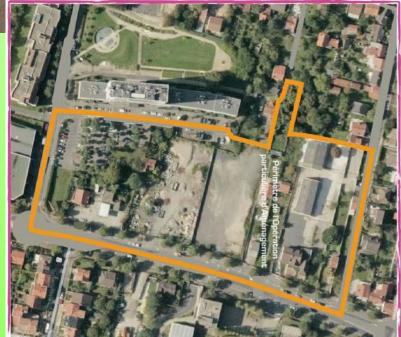
Quid de l'avenir de la ZAC du coteau ?

Est-ce toujours une ZAC (+ de 20 ans)?

Est-ce que la construction des lignes 14 et 15, ainsi que le projet Campus Santé ne pourraient pas donner du sens à ce terrain qui est manifestement sous-utilisé depuis de nombreuses années ?

Pourquoi pas un atelier citoyen pour réfléchir à l'aménagement de la rue Gabriel Péri dans son ensemble ?



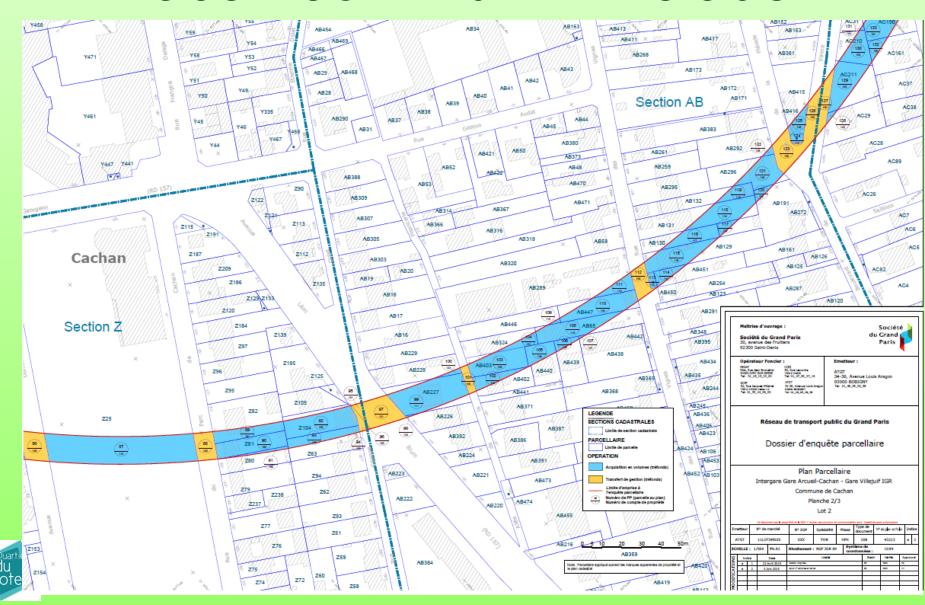




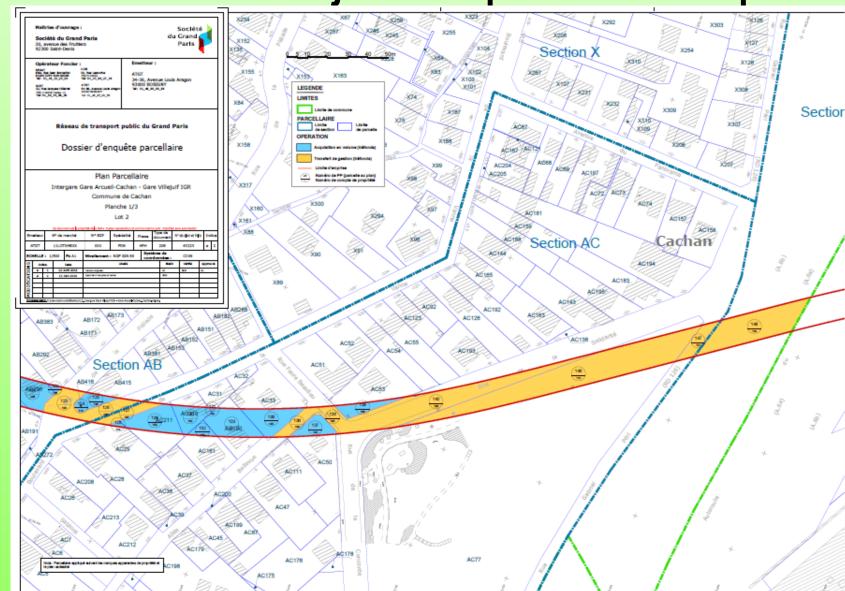
Tracé de la Ligne à Cachan entre la route départementale 920 et la gare IGR Villejuif



Tracé Léon Blum - Pléiade

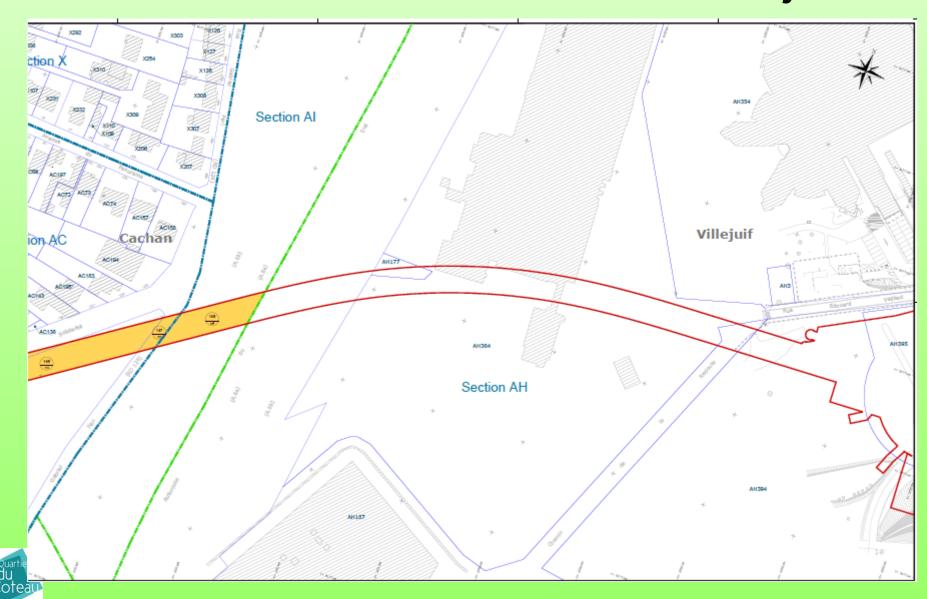


Tracé Pléiade – jardin panoramique





Tracé Gabriel Péri – IGR Villejuif



Création d'ARLIC'15

Les personnes directement impactées par la future ligne 15 sur Cachan ont créé une association ARLIC'15.

https://sites.google.com/site/arlicl15/



7 - LA FIBRE

Nous comprenons que pour le boulevard de la Vanne, la fibre devrait être proposée aux habitants vers la fin cette année 2016.

En effet, il faut d'abord que les 5 centralisateurs soient posés et cela sera fait vers la fin de l'année.

Après, nous devrions avoir 3 mois pour choisir un opérateur.

Si la municipalité à de nouvelles informations, nous sommes preneurs.



8 – ARTISANS LOCAUX

Nous proposons de mettre en place une liste des artisans de proximité qui peuvent intervenir dans nos habitations.

Nous pourrions donner les coordonnées, les appréciations, etc...

Nous pensons au plombier, jardinier, ramoneur, encadreur, peintre, maçon, chauffagiste ...

Est-ce que des habitants sont volontaires pour faire un petit groupe de travail sur ce sujet ?



9 – RENCONTRE AVEC DES HABITANTS DE L'IMMEUBLE COURBET

Après des échanges internes entre habitants, une réunion ente l'équipe d'animation du CdQ et des habitants de l'immeuble Courbet a permis de faire ressortir les points suivants :

- Valouette : l'horaire de la V3 le matin à 7h26 un peu trop tard pour que les jeunes arrivent à l'heure au collège
- Services publics : annexe de la Poste, les horaires pas assez étendus ; autres services publics éloignés et pas assez desservis
- Commerces de proximité
 il manque au moins une boulangerie, peut-être une
 pharmacie avec toutes les constructions rue Gabriel Péri



9 – RENCONTRE AVEC DES HABITANTS DE L'IMMEUBLE COURBET

- Pb de places de parkings
- Pb communication quand des antennes pour les opérateurs mobiles sont installées sur l'immeuble
- Poubelles posées par des habitants à côté du dépôt « verre ».
- Pb des chiens, Il faut un distributeur de sacs...
- Le Citystade devant les immeubles Courbet serait fermé trop tôt et il n'y a pas de lumière.



- Trouver un système pour tout fermer à 22 heures ?
- Un événement fédérateur, festif, à instaurer pour créer plus de liens entre Courbet-Saussaies et les pavillons.

10 - Descente aux lampions





10 - DESCENTE AUX LAMPIONS

Très gros succès de la descente 2015 avec environ 500 participants, deux cortèges précédés de deux fanfares qui se retrouvaient à la résurgence de la bièvre.

Et pour finir, un lancer de lanternes célestes dans le parking de la mairie :

https://goo.gl/photos/AQnJGB5W8kBCDpGM7

Merci à tous les bénévoles et aux services de la municipalité qui ont permis cette fête



Point 11 – Retour sur les suggestions ? Non, Galette!

- Compte tenu de l'ordre du jour chargé et de la galette à venir, nous proposons de passer directement à la galette mais de suivre avec la municipalité les réponses aux suggestions des habitants.
- La prochaine réunion se déroulera peut-être avec la SGP qui nous exposera les travaux à venir et les aménagements prévus rue Gabriel Péri.
 Ce sera aussi le moment de faire passer des messages.



Le Comité de Quartier du Coteau

Le Comité de Quartier du Coteau :

une adresse email : coqcot@gmail.com

un blog sur Internet:

http://www.cdq-coteau-cachan.fr/

Une équipe d'animation composée d'habitants du quartier.

Une équipe à renforcer!







RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Cachan, le 10 AVR 2015

AUX RIVERAINS DE L'AVENUE BEAUSEJOUR

DIRECTION
PRÉVENTION MÉDIATION
SÉCURITÉ

Réf: JBK/CL/SCH/188920

Affaire suivie par: Christian LUQUIAUD

Ligne directe: 01 49 69 96 71

Chère Madame, Cher Monsieur,

J'ai pris connaissance de la lettre pétition dans laquelle vous me faîtes part des difficultés de stationnement dans l'avenue Beauséjour, et des verbalisations effectuées par la Police municipale.

Je constate que, contrairement à la réglementation, des véhicules sont désormais fréquemment garés sur les trottoirs et les entrées carrossables.

Je me permets de vous rappeler que nous avons ensemble défini, il y a quelques années, le projet d'aménagement de l'avenue Beauséjour qui est une belle voie pour tous les Cachanais.

Je vous invite donc à être attentif à cet aspect du vivre ensemble et de stationner vos véhicules sur les emplacements de stationnement mais également pour ceux qui ont des garages, de les utiliser pour garer leur voiture, la Ville ne pouvant répondre à l'évolution des besoins de stationnement de chaque habitant.

De plus, le stationnement observé dans votre avenue, notamment sur les trottoirs, totalement ou partiellement, gêne la circulation normale à double sens, mais surtout le cheminement sécurisé des piétons ou personnes à mobilité réduite, contraints de se déplacer sur la chaussée, mettant ainsi leur vie en danger.

C'est pourquoi, j'ai demandé à la Police municipale d'effectuer des passages réguliers dans votre secteur, pour faire respecter la réglementation et, si les horaires ne sont pas adaptés, nous les ajusterons.

Je rappelle par ailleurs que le stationnement devant une entrée carrossable est également sanctionné par le Code de la route, les « bateaux » n'ayant été aménagés que pour permettre l'accès à sa propriété et relevant du statut de la voie publique.

Vous remerciant de votre attention et comptant sur la compréhension de chacun, je vous prie d'agréer, Chère Madame, Cher Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jeen-Yves LE BOUILLONNEC





LA VILLE DE CACHAN

VOUS INFORME

Madame, Monsieur,

Les services techniques de la Ville de Cachan ont constaté que la végétation de votre jardin empiète sur le domaine public et crée une nuisance, notamment pour les piétons.

Nous vous remercions de procéder à son entretien régulier dans les limites de votre propriété.

En cas de problème, vous pouvez contacter les services techniques au 01.49.69.61.70.







DIRECTION GÉNÉRALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE 2 9 DEC 2015

Cachan, le

Monsieur le Directeur Régional et Interdépartemental de l'Equipement et de l'Aménagement d'Ile-de-France Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable des Transports et du Logement 21-23 rue Miollis 75732 PARIS CEDEX 15

A l'attention de M. Gilles LEBLANC

Objet : Etude acoustique sur l'autoroute A6 de Paris à Chevilly-Larue

Monsieur le Directeur Régional,

Dans le cadre de sa démarche de lutte contre le bruit sur son territoire, la Ville de Cachan a engagé de nombreuses actions en lien avec ses habitants et la Communauté d'agglomération du Val-de-Bièvre, avec notamment l'élaboration du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement.

Dans votre courrier daté du 5 décembre 2011, vous évoquiez la réalisation d'une analyse techniquement plus poussée en complément d'une analyse acoustique sur l'autoroute A6 Paris Chevilly-Larue.

Malgré mes courriers de relance, dont le dernier ci-joint du 29 mai 2015, vous demandant de me communiquer les résultats, je n'ai, à ce jour, aucune information de votre part.

C'est pourquoi je vous sollicite de nouveau afin de être informé dans les plus brefs délais des résultats d'analyse évoqués en 2011 et des avancées de ce dossier.

En vous remerciant par avance, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur Régional, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.



